



**GENEVA
GRADUATE
INSTITUTE**



BOURSE DE L'INSTITUT POUR RÉFUGIÉ·E·S

Profondément préoccupé par l'ampleur de la crise migratoire et par le sort des dizaines de milliers de personnes cherchant refuge en dehors des zones de guerre – y compris en Suisse –, l'Institut a décidé de collaborer avec l'initiative étudiante «Migration» et de soutenir des personnes réfugiées en Suisse, au bénéfice d'un permis, qui souhaitent poursuivre des études. Il leur offre ainsi une bourse annuelle complète de 20 000 CHF pour couvrir les frais d'entretien, avec la possibilité d'une réduction d'écolage en fonction de besoins financiers avérés. Cette bourse peut être renouvelée sur la base d'une demande documentée.

L'Institut est un établissement universitaire de recherche et d'enseignement postgrade (master et doctorat), sélectif et cosmopolite, installé au cœur de la Genève internationale et spécialisé dans l'étude des enjeux globaux, internationaux et transnationaux du monde contemporain. Il offre également des programmes de perfectionnement professionnel et de l'expertise aux acteurs internationaux, qu'ils proviennent du service public, du secteur privé ou du secteur à but non lucratif.

Critères

- Les candidat-e-s doivent avoir obtenu l'asile en Suisse (permis B) ou l'admission provisoire pour étranger (permis F)
- Les candidat-e-s doivent fournir une lettre du gouvernement suisse confirmant leur statut de réfugié-e ou d'admission provisoire en Suisse
- Les candidat-e-s doivent être résident-e-s en Suisse
- Les candidat-e-s doivent être accepté-e-s dans l'un des programmes d'études de l'Institut
- Les étudiant-e-s en cours d'études ne sont pas éligibles
- La priorité sera accordée aux personnes qui répondent aux critères ci-dessus, toutefois, si aucune candidate ou candidat n'est trouvé, la recherche sera élargie à toute personne ayant été ou étant réfugiée dans un pays autre que la Suisse

Comment demander la bourse

- Les candidat-e-s doivent postuler à l'un des programmes d'études de l'Institut et spécifier dans leur lettre de motivation qu'ils ou elles souhaitent postuler à la bourse pour réfugié-e-s de l'Institut
- Pour pouvoir postuler à un programme de master, les candidat-e-s doivent avoir obtenu un diplôme de bachelor, ou un diplôme jugé équivalent, dans le domaine des sciences sociales
- Pour pouvoir postuler au programme de doctorat, les candidat-e-s doivent avoir obtenu un diplôme de master, ou un diplôme jugé équivalent, dans le domaine des sciences sociales et, dans la mesure du possible, avoir achevé avec succès un mémoire de recherche de master
- Les candidat-e-s doivent également répondre aux exigences linguistiques de l'Institut

Evaluation de la candidature

- L'admissibilité des candidat-e-s est évaluée par le Comité d'aide financière en fonction de leur dossier, comprenant notamment les pièces justifiant d'un besoin financier avéré et leur lettre de motivation
- Le comité examine particulièrement les résultats académiques, la lettre de motivation et la demande d'aide financière, mais aussi les références et toute autre information pertinente

Délai de candidature

15 janvier

Pour toute question concernant nos programmes d'études ou la procédure d'admission :

prospective@graduateinstitute.ch

Pour toute aide dans le montage du dossier de candidature, l'Initiative Migration se tient à disposition :

gisa.migrationinitiative@graduateinstitute.ch

<http://graduateinstitute.ch/refugee-scholarship>